

Etablissement d'une bascule publique à La Bauche (1913)

A la campagne la bascule publique sert à peser les récoltes, également les animaux de ferme. On effectuait deux pesées, une à vide avec la charrette ou la remorque ou le tombereau et une en charge permettant de déterminer le poids du chargement. Plus récemment et encore aujourd'hui les gendarmes s'en servent pour vérifier le poids du chargement des camions. Ainsi la commune voit dans son intérêt de mettre en place une bascule publique. Monsieur François Gognet-Chapuis propose en échange de la cessation gratuite d'un terrain au nord-est de sa maison de devenir le gérant de cette bascule pendant 10 ans moyennant une redevance de 41 Frs par an. La bascule est fournie par Lonjaret constructeur à Voiron. Elle a une force de 8000 kg et a coûté 1565 Frs. En 1931, des réparations sont nécessaires. Le 9 février 1963, la commune nomme comme régisseur du poids public Madame Gognet-Chapuis Marie Louise. De même, elle institue une régie de recettes pour l'encaissement des produits du poids public. En 1998, cette bascule ne correspondant plus aux normes, sera démontée par la commune.